

Chère Madame,

Nous y voilà ! Ça y est, votre décision est prise, dans quelques jours c'est la retraite ! Enfin presque, puisque ce n'est que le 2 septembre prochain qu'elle débutera officiellement. Ce jour là, Franck Darras, le nouveau Directeur, que j'ai plaisir à accueillir ce matin parmi nous, vous remplacera.

Nous sommes nombreux, rassemblés autour de vous, habitants de Cachy et de Gentelles, vos collègues, des amis et votre famille pour faire la fête à cette occasion.

Je remarque, tout particulièrement, la présence de quelques uns de vos élèves et de vos anciens élèves. Sont là aussi trois Présidents du SISCO, Daniel Racine qui vous a accueillie à Gentelles, Roger Desmet qui le remplaça et Xavier Commechy l'actuel Président. François Debeugny, Maire de Cachy, vous honore de sa présence ainsi que Véronique Richet, Présidente de l'Association des parents d'élèves. Enfin, signe de l'importance de la fonction que vous avez occupée, Olivier Jardé, député de notre arrondissement et conseiller général du canton a souhaité être parmi nous.

Il me revient, en tant que Maire de Gentelles, commune dont vous êtes directrice de l'école communale, de rappeler quelques faits ou quelques dates qui ont marqué votre parcours.

Vous êtes née à Bordeaux le 5 mars... d'une année suffisamment lointaine pour vous permettre de prendre votre retraite maintenant.

Pendant 21 ans vous grandissez et poursuivez vos études à Bordeaux.

C'est la vie professionnelle qui vous amène en Picardie, dans la Somme, avec votre premier poste d'institutrice dans une école primaire d'Amiens.

Vous découvrirez, ensuite, la région de Péronne, à Flaucourt puis à Fonches-Fonchette et enfin à Marchepot où vous arrivez à l'âge de 25 ans.

Je dois interrompre, ici, l'évocation de votre vie professionnelle pour signaler que vous n'êtes pas arrivée seule à Marchepot.

En effet, vous aviez rencontré, quelques années plus tôt, un jeune homme, Marc Grandsert, dont le charme vous a séduit au point de l'épouser le 9 septembre 1972.

Dès lors, vous jetez définitivement l'ancre en Picardie, avec votre mari, un vrai Picard, fils de paysans du Vimeu.

C'est pendant les 18 ans de votre séjour à Marchepot que vont naître vos deux enfants, votre fille Emmanuelle en 1977 et votre fils Franck en 1987. Aujourd'hui, votre fille est mariée et vous êtes grand-mère.

Arrivée comme institutrice à l'école de Marchepot, vous en devenez directrice et secrétaire de mairie. Je salue la présence de votre ancienne directrice d'école de Marchepot qui a tenu à être aujourd'hui à vos côtés.

Au départ en retraite de Madame Lalouette, vous devenez directrice de l'école de Gentelles. C'est pour la rentrée scolaire de septembre 1993. Ici, vous pouvez consacrer tout votre temps à votre activité d'enseignante et de directrice, puisqu'à Gentelles, le secrétariat de mairie n'est plus affecté au directeur de l'école depuis le départ en retraite de Monsieur Bertrand, en 1976.

A l'époque où vous avez pris vos fonctions ici, j'étais conseiller municipal et nous ne nous sommes guère côtoyés.

Mais depuis juin 1995, devenu Maire, j'ai appris à vous connaître, je dirais même plus, nous avons appris à nous connaître en raison de notre attachement mutuel à notre école communale, et nos relations ont toujours été cordiales.

Je voudrais souligner votre implication très forte dans le maintien ou le développement du nombre des élèves. Vous avez pris très à cœur votre rôle que je qualifierais, avec humour, de « sergent recruteur », démarchant les parents de Cachy et de Gentelles pour les inciter à inscrire leurs enfants à l'école communale, tout particulièrement ceux en âge d'entrer en maternelle, cette classe étant le socle sur lequel repose tout l'édifice.

Durant l'année scolaire 1995/1996 nous avons uni nos forces, aidés des parents d'élèves, pour demander la création d'un poste supplémentaire d'enseignant, le Conseil Municipal de Gentelles s'engageant à fournir les locaux. En mai 1996, l'Académie d'Amiens nous a informés officiellement de la création du poste. En septembre 1996, Madame Bovin pouvait prendre livraison de la nouvelle classe et l'école de la nouvelle salle d'évolution. L'école se trouvait agrandie, mais la Commune n'avait plus de salle des fêtes.

Malgré vos efforts pour maintenir les effectifs, cette classe a fermé à la rentrée 2003. Une baisse du nombre des élèves et le fait que l'Académie ne retienne plus ou très partiellement les enfants de 2 ans a été fatale. Là encore, vous vous êtes battue, avec force à nos côtés pour éviter cette fermeture, mais hélas sans succès.

La sécurité est une de vos préoccupations, voire de vos obsessions !

Le gouvernement, en 1995, nous a sorti le plan Vigipirate. Les abords de l'école devaient être dégagés pour empêcher le stationnement des véhicules. Dans un premier temps, après concertation avec vous, nous avons installé des barrières métalliques mobiles. Vous avez alors constaté que l'espace dégagé devant l'école rendait les rentrées et, surtout, les sorties de l'école plus sécurisées. Là encore, après concertation, cet espace fut délimité par des jardinières fixes, avec un emplacement réservé pour le stationnement du bus scolaire.

Pour la fête locale de juin 1996, le Conseil Municipal a décidé, chose qui se poursuit encore aujourd'hui, d'interdire la circulation dans le centre de la commune, par mesure de sécurité. Conséquence de cette décision, le car scolaire ne pouvait plus, pendant quelques jours, stationner à son emplacement réservé. Un accord fut trouvé avec vous pour que les arrivées ou les départs des élèves se passent tranquillement, sans risque pour la sécurité des enfants et votre responsabilité.

Si la fermeture de la classe en 2003 a été une épreuve, les locaux scolaires ne sont pas restés longtemps inoccupés. La rentrée 2005 a vu l'ouverture de la garderie et de la cantine, suivie de la mise en place du centre de loisirs pour les petites vacances. Ces locaux et l'Espace Maintenon ont pu permettre cela.

La première année se passa sans problème mais le directeur donna sa démission en juin 2006. De septembre 2006 à janvier 2007, les difficultés s'accumulèrent, à cause du manque de sérieux des deux directeurs successifs qu'il fallut licencier. Dès que les problèmes apparurent, notamment l'absence des intéressés, vous vous êtes spontanément proposée pour aider Christine Gaumet, à la cantine, au moment des repas.

Dans cet Espace Maintenon, où nous sommes réunis maintenant, vous êtes un peu chez vous, car vous participez souvent aux manifestations qui y sont organisées. Certaines de ces manifestations, vous en étiez même un des piliers. Je pense tout spécialement à l'arbre de Noël communal et à la fête de l'école où votre contribution a toujours été forte, efficace, aux côtés des enfants pour le bonheur des parents.

Je n'ai pas parlé de vos qualités professionnelles d'enseignante. Je suis en effet mal placé, n'ayant jamais été votre élève, pas plus que mon fils. Toutefois, j'ai appris, cette semaine, au dernier conseil d'école qu'aux évaluations de vos élèves de CE1 en mathématiques et en français, la moyenne est supérieure à 14 sur 20.

Madame Grandsert, merci pour tout ce que vous avez fait pour notre école et pour les enfants.

Je vais arrêter maintenant ce discours. Vous quittez votre école, mais vous restez à Gentelles, puisqu'après avoir été logée par la commune, vous y avez fait l'acquisition d'une maison. Nous ne vous disons donc pas adieu mais au revoir.

Au revoir Madame la professeure
On ne vous oubliera jamais
Et tout au fond de notre cœur
Ces mots sont écrits à la craie

Recevez cet ordinateur
Pour dire combien on vous aimait
On ne vous oubliera jamais
Au revoir Madame la professeure.

Christian ALIX
Le 27 juin 2009.